



**Contrat de réservation
à retourner signé à :**
 Village du port
 58-62 Route de l'Occitanie
 46200 Saint – Sozy
 France 00 33 (0)5 65 32 29 55

Nom(s) : (Réfèrent) Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Port : Email :

À remplir par le locataire (obligatoire si le client souscrit une assurance annulation)

Nom	Prénom	Date de naissance

La présente fiche fait partie intégrale des conditions générales de location

Comment avez-vous connu le camping village du port ?

UNE FICHE PAR RESERVATION :

Date d'arrivée :2024 Date de départ :2024

Choix d'emplacement

- Emplacement espace Nature
- Emplacement Confort
- Emplacement Confort XL
- Emplacement Caravane/Van/ Camping Car
- Forfait 'éco voyageur' cyclo rando

PRESTATION	P.U.	Nb	TOTAL
emplacement type
Emplacement type
<i>Options :</i>	
<i>Personne supp : (cf tarif)</i>	
Adulte 18 ans et +
Enfant de 7 à 18 ans
Enfant de 3 à 6 ans
Enfant de 0 à 2 ans
Animal (cf tarif)
Grande serviette de toilette	6 €.
Frigo top (3 nuits mini) /jour en consigne	5 €
Frigo top/ semaine	28 €

Brasero barbecue (3 nuits mini) / jour	5 €	
Braséro semaine	25 €		
Transat/ jour	3 €		
Chaise haute Bébé/jour	3 €		
Assurance annulation 2.9 % (gritche) (Hors taxe séjour)	2.9%	
Taxe de séjour et ecotaxe (pers. sup à 18 ans) Nombre d'adultes :	1.10 €/ persnb nuits
MONTANT TOTAL		
ACOMPTE 25% (à la réservation)		
SOLDE à verser le jour de l'arrivée au camping		

Adressez le contrat de réservation dûment rempli accompagné de l'acompte de 25 % réglé par :

- Chèque bancaire (**ordre village du port**) Mandat virement Chèque vacances ANCV
 Carte bancaire (visa euro card ...)

Autorisation du camping village du port à s'accréditer du montant de l'acompte en dépôt de réservation (25%) en cas de paiement par carte bleue.

Carte N° _----- date d'expiration/...../...

Signature du contrat	Date/...../.....
La signature vaut acceptation des conditions générales de vente ci-dessous	

CONDITIONS GENERALES DE CAMPING 2024

- 1- Le camping « village du port » est ouvert du 27 avril au 1^{er} octobre
Nos gîtes traditionnels et 10 pers sont louables en toutes périodes (chauffage inclus), les locatifs type lodges, tentes ...sont ouverts à la location de mai à fin septembre, les emplacements sur toute la période
- 2- Paiement : locatifs : 25 % à la réservation - 75 % : 30 jours avant l'arrivée
Pour une réservation à moins de 30 jours, l'intégralité de la location vous sera demandée.
Emplacements : 25 % à la réservation, solde à l'arrivée
A l'arrivée, les clients se présentent à l'accueil. **Les arrivées se font à partir de 16 heures pour les locatifs, 14H pour les emplacements.**
- 3- Le jour du départ l'emplacement devra être libéré au plus tard à 12h.
- 4- Chaque Campeur devra respecter le règlement intérieur.
- 5- Nos amis les animaux sont acceptés sous conditions. (Accord du camping village du port au préalable)
- 6- La taxe de séjour et l'éco participation sont prélevées en supplément au tarif en vigueur soit : 0.80 € +0.30 € /pers./nuit pour toute pers. sup à 18 ans, soit 1.10 € par jour.
- 7- La réservation ne devient effective qu'après notre confirmation et réception de la somme indiquée au tarif accompagnée du contrat de réservation.
- 8- Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé durant la période estivale.

9- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous louée ou cédée.

10- Annulation : assurance annulation EXTENSION COVID PANDEMIE Vous pouvez souscrire une assurance annulation au prix de 2.9 % du montant du séjour (hors taxe de séjour). Elle est facultative mais doit être **souscrite en même temps** que la réservation si vous en faites le choix. Pour consulter les conditions d'annulation, téléchargez « Conditions générales assurance annulation » GRITCHEN sur notre site internet.

Toute réclamation se fera auprès de la compagnie Gritchen, tout client qui n'aurait pas souscrit cette assurance se verra refuser le remboursement quelque en soit le motif. L'acompte est donc considéré comme perdu en cas d'annulation.

En cas d'annulation nous vous demanderons de communiquer l'information, à la compagnie et simultanément au camping village du port